

NOUS CONTACTER

N° client : **5 011 639 991**
 Identifiant Internet :
LAMUR.M5914@GMAIL.COM



Par Internet

edf.fr

application mobile : EDF & MOI
mail : serviceclient@edf.fr

Par téléphone

Du lundi au samedi dès 8h et jusqu'à 20h

09 70 82 15 51

(Service gratuit + prix appel)

Mon Compte Sur Serveur Vocal

09 70 83 33 33

(Service gratuit + prix appel)

Par courrier

EDF SERVICE CLIENTS TSA 21941
 62978 ARRAS CEDEX 9

Urgence dépannage Electricité (Enedis)

0972675059 (Service gratuit + prix appel)

Urgence dépannage Gaz (GRDF)

0 800 473 333 Service & appel gratuits

NOUS ADRESSER VOTRE CHEQUE ENERGIE

Par internet

<https://www.chequeenergie.gouv.fr>

Par courrier

EDF TSA 81401
 87014 LIMOGES Cedex 1

Lieu de consommation

21 RUE DES HORTENSIAS
 LOMME
 59160 LILLE

Titulaire du contrat

Mme MASSOUD MAIA

Votre contrat

N° de client : 5 011 639 991

N° de compte : 4 01 4 034 719 762

(numéro à transmettre pour le règlement de vos factures)

Electricité "Vert Électrique"

- Point de livraison (PDL) :
 N° 01 144 138 830 558
- Puissance : 06 kVA
- Base

Gaz naturel "Avantage Gaz Durable"

- Point de comptage (PCE) :
 N° 01 144 283 548 308
- Consol 2

Mme MASSOUD MAIA
21 RUE DES HORTENSIAS
LOMME
59160 LILLE

Lille, le 9 juillet 2023

Bonjour Madame MASSOUD,

Vous avez choisi la mensualisation pour régler vos factures EDF. Dans ce cadre, vous trouverez ci-joint votre facture de régularisation et votre bilan personnalisé « MA CONSO & MOI ».

Ces documents prennent en compte vos consommations d'énergie, votre abonnement mensuel et les éventuels services souscrits.

Le montant total TTC de votre facture correspond à la différence entre les montants facturés et les prélèvements déjà effectués sur votre compte, sur la période concernée.

J'espère que ces précisions vous permettent de bien comprendre le montant de votre facture de régularisation.

A bientôt,

Votre conseiller EDF



PJ : votre facture de régularisation et votre bilan « MA CONSO & MOI »

NOUS CONTACTER

N° client : 5 011 639 991
Identifiant Internet :
LAMUR.M5914@GMAIL.COM

Par Internet

edf.fr

application mobile : EDF & MOI
mail : serviceclient@edf.fr

Par téléphone

Du lundi au samedi dès 8h et jusqu'à 20h

09 70 82 15 51

(Service gratuit + prix appel)

Mon Compte Sur Serveur Vocal

09 70 83 33 33

(Service gratuit + prix appel)

Par courrier

EDF SERVICE CLIENTS TSA 21941
62978 ARRAS CEDEX 9

Urgence dépannage Electricité (Enedis)

0972675059 (Service gratuit + prix appel)

Urgence dépannage Gaz (GRDF)

0 800 473 333 Service & appel gratuits

NOUS ADRESSER VOTRE CHEQUE ENERGIE

Par internet

<https://www.chequeenergie.gouv.fr>

Par courrier

EDF TSA 81401
87014 LIMOGES Cedex 1

Lieu de consommation

21 RUE DES HORTENSIAS
LOMME
59160 LILLE

Titulaire du contrat

Mme MASSOUD MAIA

Votre contrat

N° de client : 5 011 639 991

N° de compte : 4 01 4 034 719 762

(numéro à transmettre pour le règlement de vos factures)

Electricité "Vert Électrique"

- Point de livraison (PDL) :
N° 01 144 138 830 558
- Puissance : 06 kVA
- Base

Gaz naturel "Avantage Gaz Durable"

- Point de comptage (PCE) :
N° 01 144 283 548 308
- Conso 2



Mme MASSOUD MAIA
21 RUE DES HORTENSIAS
LOMME
59160 LILLE

Facture du 09/07/2023

N° 25 366 030 239

Electricité (relevé Enedis)	1 025,06 €
Gaz naturel (relevé GRDF)	1 058,95 €
Prestations	-12,00 €
Services souscrits	48,96 €
TVA	368,85 €
Paiements déjà effectués	-2 500,30 €

Facture TTC **-10,48 €**

Montant total
en votre faveur

10,48 €
TTC

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 07/07/2024.
- Relève automatique de votre compteur électrique vers le 07 de chaque mois.
- Relève automatique de votre compteur gaz vers le 07 de chaque mois.



Comment serez vous remboursé ?

Le montant de 10,48€ sera remboursé sur le compte ci-dessous dans un délai de deux semaines

Titulaire du compte : XXXXXXXXXX
Compte bancaire : FR7610278****70*****901***

Détail de la facture du 09/07/2023 N°25366030239

 Votre contrat Electricité

"Vert Électrique" - 06 kVA - Option Base - Compteur communicant n°04206439407940

			Prix €HT/mois	Montant €HT	TVA
Abonnement					
Base - 06kVA - du 08/07/22 au 12/03/23			9,23	75,26	5,5%
Base - 06kVA - du 13/03/23 au 07/07/23			9,77	37,58	5,5%
Base - 06kVA - du 08/07/23 au 07/08/23			9,77	9,77	5,5%
Déduction - Base - 06kVA - du 08/07/22 au 07/08/22			9,23	-9,23	5,5%
Total Abonnement (dont acheminement 87,31 €)				113,38	
	Relevé début	Relevé fin	Conso kWh	Prix €HT/kWh	Montant €HT
Consommation					
Base - 06kVA - du 08/07/22 au 07/07/23	6570 (Enedis)	12282 (Enedis)	5712	0,1513 ⁽¹⁾	864,48
Total Consommation (dont acheminement 224,32 €)			5712		864,48
	Conso kWh	Prix €HT/ kWh	Montant €HT	TVA	
Taxes et Contributions					
Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE)			2725	0,00663	18,07
Contribution au Service Public d'Electricité (CSPE)			5712	0,00175 ⁽³⁾	9,99
Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité (CTA)					19,14
Total Taxes et Contributions					47,20
Total Electricité hors TVA					1 025,06

 Votre contrat Gaz naturel

"Avantage Gaz Durable" - Option Conso 2 - Compteur communicant n°054

			Prix €HT/mois	Montant €HT	TVA
Abonnement					
Conso 2 - du 08/07/22 au 30/06/23			19,43	228,67	5,5%
Conso 2 - du 01/07/23 au 07/07/23			19,23	4,43	5,5%
Conso 2 - du 08/07/23 au 07/08/23			19,23	19,23	5,5%
Déduction - Conso 2 - du 08/07/22 au 07/08/22			19,43	-19,43	5,5%
Total Abonnement				232,90	
	Relevé début	Relevé fin	Conso m ³	Coef.gaz	Conso kWh
Consommation					
Conso 2 - du 08/07/22 au 07/07/23	4078 (GRDF)	6032 (GRDF)	1954	10,047	19632 ⁽²⁾
Total Consommation			19632	0,0320	628,21
	Conso kWh	Prix €HT/ kWh	Montant €HT	TVA	
Taxes et Contributions					
Contribution Tarifaire d'Acheminement Gaz (CTA) ⁽⁴⁾					33,21
Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel (TICGN)			19632	0,008386 ⁽⁵⁾	164,63
Total Taxes et Contributions					197,84
Total Gaz naturel hors TVA					1 058,95

Prestations

		Montant €HT	TVA
Electricité :			
Abattement coupure réseau le 19/12/2022		-12,00	0,0%

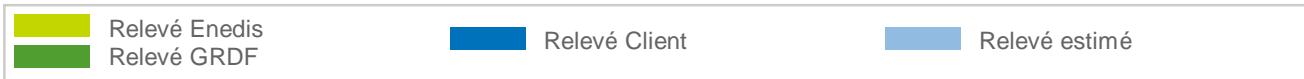
Total Prestations hors TVA

		Montant €HT	TVA
Services souscrits			
Solution Dépannage Confiance Elec & Gaz - 12 échéances		48,96	20,0%

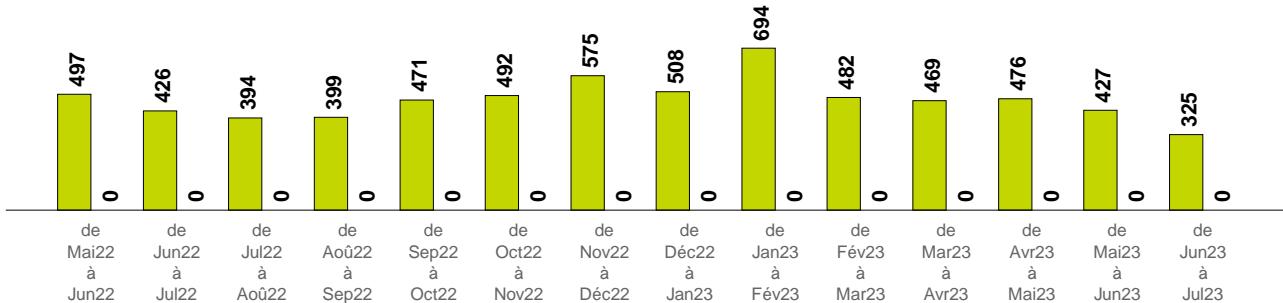
Total Services souscrits hors TVA

Total facture hors TVA du 09/07/2023	2 120,97 €	Montant total -10,48 € TTC
TVA 0,00 % sur un montant total de -12,00 €	0,00 €	
TVA 20,00 % sur un montant total de 1 734,34 €	346,92 €	
TVA 5,50 % sur un montant total de 398,63 €	21,93 €	
Total facture TTC du 09/07/2023	2489,82 €	
Paiements déjà effectués (dont Electricité = -1196,25 € et dont Gaz = -1304,05 €)	-2500,30 €	

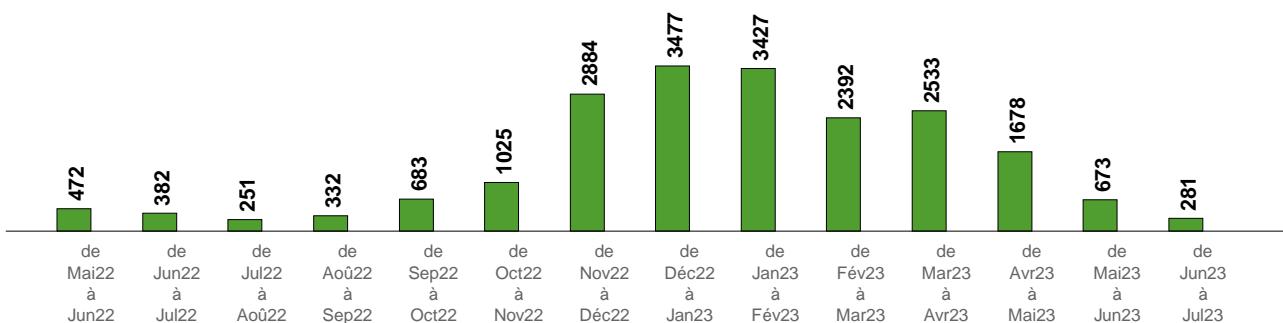
🔍 Evolution de votre consommation facturée en kWh



⚡ Votre consommation en Électricité



GAS Votre consommation en Gaz naturel



💻 Des infos à portée de main !

Des explications concernant les taxes et contributions sur particulier.edf.fr/taxes

Mieux comprendre les détails de votre facture sur particulier.edf.fr/facture

Etre informé sur les prix sur particulier.edf.fr/prix



Pour votre information

Données personnelles

Nous vous invitons à consulter la mise à jour de notre charte de protection des données, disponible sur notre site particulier.edf.fr via l'onglet "Données personnelles" en bas de page. Vous pouvez aussi la demander à votre conseiller EDF, dont les coordonnées sont rappelées en première page de cette facture

Prix

Électricité : Le montant de la CTA a évolué le 01/08/2022. Le montant de la CSPE a évolué le 01/01/2023 et le 01/02/2023. Conformément à l'article 8 de vos CGV, les prix de votre offre ont évolué le 09/03/2022, le 13/09/2022 et le 13/03/2023. Plus d'information sur le site edf.fr.

Gaz Naturel : le prix unitaire du kWh HT inclut le coût de la compensation carbone. Votre abonnement évolue au 1er juillet chaque année. Retrouvez vos prix en cours sur <http://prixavantagegazdurable015.edf.com> ou demandez à votre conseiller EDF. Les montants de CTA, TICGN et TVA évoluent conformément à la réglementation. Plus d'information sur le site edf.fr.

Consommation

(1) Evolution au 13/09/22 et au 13/03/23 : sur les 5712 kWh facturés, 870 kWh à 0,1439 €/kWh, 3221 kWh à 0,1411 €/kWh et 1621 kWh à 0,1757 €/kWh
 (2) Changement coefficient gaz au 01/08/22 et au 01/11/22 et au 01/06/23 et au 01/07/23 et au 01/05/23 et au 01/09/22 et au 01/10/22 et au 01/12/22 et au 01/01/23 et au 01/02/23 et au 1667 et au 01/04/23 : sur les 19632 kWh facturés, 1291 kWh à 10,110 kWh/m³, 1667 kWh à 10,030 kWh/m³ et 1614 kWh à 10,010 kWh/m³ et 1614 kWh à 10,110 kWh/m³ et 377 kWh à 10,000 kWh/m³ et 1667 kWh à 9,980 kWh/m³ et 1614 kWh à 9,970 kWh/m³ et 1667 kWh à 9,950 kWh/m³ et 1667 kWh à 10,030 kWh/m³ et 1667 kWh à 10,040 kWh/m³ et 1506 kWh à 10,110 kWh/m³ et 01/03/23 kWh à 10,170 kWh/m³ et 1614 kWh à 9,960 kWh/m³

Taxes et contributions

La CTA, TICGN, CSPE, TCFE évoluent conformément à la réglementation

(3) CSPE : Evolution au 01/01/23 et au 01/02/23 : sur les 5712 kWh facturés, 2725 kWh à 0,00100 €/kWh, 645 kWh à 0,00763 €/kWh et 2342 kWh à 0,00100 €/kWh

(5) TICGN : Evolution au 01/01/23 : sur les 19632 kWh facturés, 7930 kWh à 0,008410 €/kWh et 11702 kWh à 0,008370 €/kWh

CTA électricité : 21,93% de la part acheminement de l'abonnement

(4) CTA Gaz : 33,07 €/an à compter du 08/07/2022 - 34,49 €/an à compter du 01/07/2023

Conformément à la loi de finances pour 2014, la Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel est perçue à compter du 01/04/2014 et s'applique sur les consommations.

TSCA : 9% du montant des cotisations d'assurance et d'assistance

Pénalités de retard

Conformément aux conditions générales de vente, à défaut de paiement intégral dans le délai prévu pour leur règlement, les sommes dues seront majorées de plein droit de pénalités de retard calculées sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal appliquée au montant de la créance TTC. Le montant de ces pénalités ne peut être inférieur à 7,50 €.

Mentions relatives à votre contrat d'électricité :

Résiliation possible du contrat à tout moment sans préavis ni pénalité.

Offre de marché.

Les garanties d'origine certifient qu'une quantité d'électricité d'origine renouvelable, équivalente à la consommation du client, est injectée sur le réseau électrique.

Origine 2021 de l'électricité de votre offre, certifiée par des garanties d'origine : 99,4% hydraulique France, 0,6% Allemagne.

Origine 2021 de l'électricité vendue par EDF et indicateurs d'impact environnemental : www.edf.fr/origine-de-l-electricite-fournie-par-edf

Mentions relatives à votre contrat de gaz :

Résiliation possible du contrat à tout moment sans préavis ni pénalité.

Offre de marché.

Coefficient Gaz : en gaz, votre compteur mesure des m³ qui sont convertis en kWh pour la facturation. Le coefficient indique le nombre de kWh contenus dans un m³ de gaz. Il varie en fonction du gaz naturel distribué.

Profil - CAR : P0 120 000 018 474

Il y a eu un ou plusieurs changements tarifaires au cours de votre période de facturation.

Votre mode de consommation a peut être évolué. Assurez vous que votre consommation annuelle corresponde bien à l'option que vous ayez souscrite et si besoin, contactez nous !

Option CONSO 1 : cuisson et/ou eau chaude (consommation inférieure à 4000 kWh/an)

Option CONSO 2 : Chauffage (consommation entre 4000 et 11 000 kWh/an)

Option CONSO 3 : Chauffage (consommation supérieure 11 000 kWh/an)

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ?

Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais

- **Etape 1** : vous adressez votre réclamation par internet à particulier.edf.fr ou par courrier à EDF SERVICE CLIENTS - TSA 21941 - 62978 ARRAS CEDEX 9.
- **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation par internet à particulier.edf.fr ou par courrier à EDF Service Consommateurs - TSA 31942 - 62978 ARRAS CEDEX 9.

Si vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Consommateurs, et si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Consommateurs, vous pouvez saisir directement et gratuitement le Médiateur de la Consommation du groupe EDF sur le site <https://mediateur.edf.fr> ou, par courrier au : Médiateur du groupe EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8.

Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir directement et gratuitement le médiateur national de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par courrier, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics,

0 800 112 212 Service & appel gratuits

Pour de plus amples informations, reportez-vous aux Conditions Générales de Vente ou rendez-vous sur cgv.edf.com

Mme MASSOUD MAIA
21 RUE DES HORTENSIAS
LOMME
59160 LILLE

Le 09 Juillet 2023,

Objet : les Conditions Générales de Vente (CGV) de fourniture d'énergie évoluent.

Madame,

Ce document vous est adressé à titre d'information. Les évolutions de vos CGV ne remettent pas en cause votre fourniture d'énergie et vous n'avez aucune action à réaliser.

Les CGV des Clients résidentiels évoluent pour prendre en compte notamment le déploiement des compteurs communicants et des précisions sur nos pratiques commerciales(1).

Les nouvelles dispositions s'appliqueront 1 mois après la réception de ce courrier.

L'objectif de ce courrier ? Vous aider à mieux comprendre les principales évolutions des CGV. En voici, ci-dessous, un résumé en quelques lignes.

Modifications communes à toutes les CGV :

Objet

La nouvelle rédaction précise que les consommations régies par les présentes CGV sont réservées à un usage principalement domestique. Le Client doit informer EDF en cas de changement de sa situation, notamment en cas d'affectation de sa consommation d'électricité à son activité professionnelle. À noter toutefois, le fait qu'un Client résidentiel fasse ponctuellement du télétravail depuis son domicile n'affecte pas l'usage domestique de l'alimentation de son logement.

Résiliation du contrat

La nouvelle rédaction précise les modalités de résiliation pour les Clients équipés d'un compteur communicant. Les consommations prises en compte pour l'établissement de la facture sont celles télé-relevées le jour de la résiliation.

Conseil tarifaire

La nouvelle rédaction précise que le conseil tarifaire délivré par un conseiller client est établi sur la base des usages et équipements déclarés par le Client.

(1) Si vous avez souscrit votre contrat gaz à compter du 18 janvier 2023 et votre contrat électricité à compter du 25 mai 2023, vos CGV prennent déjà en compte les nouvelles dispositions.

Modalités de facturation

Un Client équipé d'un compteur communicant, qui n'a pas opté pour la mensualisation, reçoit tous les deux mois une facture établie sur la base de ses consommations réelles télé-relevées et transmises par le distributeur.

Modes de paiement

Les CGV énumèrent les différents modes de paiement. Le TIP en ligne, très peu utilisé, est supprimé.

La nouvelle rédaction précise, par ailleurs, qu'à la suite de deux rejets de prélèvement de mensualisation consécutifs, le prélèvement automatique est suspendu. Cette pratique a pour but d'éviter aux Clients la facturation de frais bancaires. Pour les Clients ayant opté pour la mensualisation, le rythme de facturation sera alors modifié, leurs factures leur seront adressées tous les deux mois.

Correspondance et informations

Le Client peut contacter un conseiller EDF par téléphone au 3404 (Service gratuit + prix appel).

Pour les CGV de fourniture d'électricité :

Souscription du contrat

La nouvelle rédaction précise la date de prise d'effet pour les Clients équipés d'un compteur communicant. La mise en service est réalisée à distance par télé-opération au plus tôt le lendemain de l'envoi de la demande de mise en service, sauf si une intervention du distributeur sur place est nécessaire.

Par ailleurs, **la synthèse des dispositions générales relatives à l'utilisation du réseau public de distribution** (Annexe 2 bis au contrat GRD-F) figurant en annexe des CGV a été modifiée par le distributeur.

Pour les CGV de fourniture d'électricité au Tarif Bleu :

- L'article **Mise en extinction d'une option tarifaire** est modifié. Le Client peut conserver l'option tarifaire en extinction, suite à une décision des pouvoirs publics, tant qu'il ne demande pas la modification de cette option. Dans un souci de clarification, la nouvelle rédaction précise que toute modification de la puissance souscrite fait perdre le bénéfice de l'option tarifaire en extinction.
- Dans un souci de clarification, nous avons inséré un nouvel article avec la définition de plusieurs termes ou expressions employés dans les CGV.

Les nouvelles CGV de fourniture de gaz intègrent désormais un article consacré au **conseil tarifaire** rédigé comme suit : « Lors de la conclusion du contrat, sur la base des usages et équipements déclarés par le Client, EDF le conseille sur l'offre et l'option à souscrire pour son point de comptage. Celles-ci figurent dans les conditions particulières de vente. En cours de contrat, le Client peut contacter EDF pour s'assurer de l'adéquation de l'offre souscrite en cas d'évolution de ses besoins. EDF s'engage à répondre, à titre gracieux, à toute demande du Client qui souhaiterait disposer d'éléments généraux pour s'assurer que son offre est adaptée à son mode de consommation ».

En cas de désaccord avec les présentes modifications apportées aux CGV, vous pouvez résilier vos contrats à tout moment et sans pénalité quel qu'en soit le motif.

Comment se procurer vos nouvelles CGV ? Rendez-vous sur le site particulier.edf.fr, dans votre espace client ou par courrier en appelant le numéro indiqué sur votre facture.

MA CONSO & MOI

Bilan factures

Votre bilan factures

Ce montant n'est pas à régler.

Consommation
1 492,69 €^{HT}

864,48 €^{HT}
628,21 €^{HT}

Abonnements
346,28 €^{HT}

113,38 €^{HT}
232,90 €^{HT}



Prestation Distributeur -12,00 €^{HT}
Solution Dépannage Confiance Elec & Gaz 48,96 €^{HT}

TVA

368,85 €

Taxes et contributions

245,04 € hors TVA

47,20 € hors TVA

197,84 € hors TVA

Services, prestations, remises

36,96 €^{HT}

MAIA
MASSOUD

21 RUE DES HORTENSIAS
LOMME
59160 LILLE

Economies
d'énergie

Réduisez les
consommations
inutiles !

Laissez refroidir les plats chauds
avant de les mettre au réfrigérateur.



D'un simple clic, continuez à suivre vos consommations d'énergie.

e.quilibre

Accédez à e.quilibre, notre solution pour mieux comprendre et réduire votre consommation. RDV sur votre espace client sur edf.fr ou sur l'appli EDF&MOI !

Si vous avez un compteur Linky™ ou un compteur Gazpar, vous pouvez également accéder à vos données de consommation sur l'espace sécurisé mis à disposition par le gestionnaire de réseau de distribution : Enedis (www.enedis.fr) pour l'électricité, ou GRDF (www.grdf.fr) pour le gaz.

- N° Client : **5011639991**
- N° de PDL : **01 144 138 830 558**
- Vert Électrique - Base
- N° de PCE : **01 144 283 548 308**
- Avantage Gaz Durable - Conso 2



